



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

Mme CANBERT

Député de la CHARENTE

Julie, le 13/12/2018

Cher Monsieur,

Le courrier que vous m'avez adressé m'en a bien parvenu -  
Vous vous présentez comme "participant au mouvement des  
gilets jaunes" mais, que je sache - participant mais même au  
mouvement - la revendication que vous exprimez n'est pas  
portée par le mouvement qui est indépendant des organisations  
politiques et syndicales - Or votre demande reprend en tous  
points la propagande développée par le parti de Monsieur  
ASSALINEAU, ancien candidat à la Présidence de la République !

Evidemment vous pouvez souscrire à ses thèses, la plupart  
déliantes, mais ce n'est pas le point de vue du mouvement  
des Gilets Jaunes ! Ni le mien -

D'autant qu'il n'y a pas de bases par ailleurs comme le  
précise dans son délire politicien Monsieur Asselineau.  
Le débat politique ne doit pas être travesti en débat pseudo  
juridique - par la voie de la saisie de la Haute Cour qui n'est  
pas là pour trancher des débats politiques.

Neanmoins je vous remercie de votre expression qui m'a  
permis de vous apporter ces précisions -

Bonne à vous -

Jérôme Bédout